

ADMINISTRATION DE BIENS

CONTRAT D'ENTRETIEN DE CHAUDIERE

Pour une Chaudière de la marque **De Dietrich**

Les indications ci-dessous proviennent du site : http://www.dedietrich-thermique.fr/services/service_apres_vente)

SERV'élite : un SAV sur mesure

Afin de proposer les meilleurs services en termes d'après-vente de ses produits et assurer à votre équipement un rendement optimal dans le temps, De Dietrich a créé une filiale de SAV composée de techniciens spécialistes de la marque: SERV'élite.

Ces techniciens SAV, qui interviennent sur le territoire français au sein de 9 agences, assurent la mise en service, le contrôle de bon fonctionnement, les dépannages, la maintenance et l'entretien des installations de chauffage.

SERV'élite propose trois types de contrats d'entretien :

- Elite-Base. Formule économique, ce contrat d'entretien correspond à la norme AFNOR NFX 50010 gaz -NFX 50011 fioul. Il comprend un entretien annuel (nettoyage de la chaudière et du brûleur, réglage et mesure de la combustion, contrôle des sécurités) et un dépannage éventuel (main d'œuvre et déplacement).
- Elite-Plus. Formule plus complète, ce contrat comprend un entretien annuel (nettoyage de la chaudière et du brûleur, réglage et mesure de la combustion, contrôle des sécurités), toutes les interventions éventuelles (main d'œuvre et déplacement), une remise de 20% sur les pièces échangées au-delà de la période de garantie.
- Tranquillité. Formule renouvelable chaque année sur une période de 5 ans, ce contrat se souscrit dans les quinze jours au plus tard après le contrôle de mise en service et uniquement sur du matériel neuf . Il comprend un entretien annuel (nettoyage de la chaudière et du brûleur, réglage et mesure de la combustion, contrôle des sécurités), toutes les interventions éventuelles (main d'œuvre et déplacement), le remplacement gratuit des pièces susceptibles d'être changées (pièces, main d'œuvre et déplacement), une durée de garantie de 5 ans. A l'échéance des 5 ans, le contrat Tranquillité est transformé en contrat Elite-Plus.
- Option Sérénité 7/7, pour les contrats d'entretien Elite-Plus ou Tranquillité uniquement. En plus des prestations présentées ci-dessus pour ces deux contrats, l'option Sérénité inclut toutes les interventions éventuelles justifiées 7 jours/7 (dimanches et jours fériés durant la saison de chauffe, d'octobre à mars, dans certaines zones géographiques seulement).

VOUS POUVEZ CONTACTER SERV'élite par téléphone

En hiver : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 (astreinte le dimanche dans les grandes métropoles). En été : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 14h à 16h30. N° direct) 0 825 85 84 83

0,15 € TTC/MN

SERV'élite agence lle de **France**

Parc d'affaires Silic - 116 rue des Solets 94150 Rungis

Téléphone : 0 825 85 84 83 Fax: 01 46 86 22 50

MTS

19 rue de Paris 77200 Torcy Téléphone: 01 60 05 42 34

Fax: 01 60 05 67 73

CRESTIA

12 rue du Presbytère 94130 Villeneuve Saint Georges

Téléphone: 01 43 82 12 84 Fax: 01 43 89 80 14



ADMINISTRATION DE BIENS

Pour une Chaudière de la marque ELM LEBLANC



Pour souscrire un abonnement d'entretien, vous guider dans le choix de remplacement de votre chaudière, pour recevoir une documentation et pour toute information d'ordre général sur e.l.m. leblanc...

Pour le dépannage de votre chaudière, prenez rendez-vous avec un technicien spécialiste e.l.m. leblanc - partout en France - sur simple appel de votre part.

Avec la sécurité, les économies

En souscrivant un Contrat d'Entretien pour votre chaudière e.l.m. leblanc :

Vous assurez la sécurité et la longévité de votre chaudière.

Vous réduisez les risques de pannes.

Vous rentabilisez votre investissement en prolongeant la vie de votre installation.

Vous bénéficiez d'une installation parfaitement réglée. Ainsi, vous évitez toute surconsommation, économisez l'énergie et préservez l'environnement